

Rapport annuel 2024

Profelia - Fondation de prévoyance
Caisse commune (secteur privé)

Sommaire

Comptes annuels	4
Compte d'exploitation	5
Effectif	7
Plan de prévoyance	8
Résultat des placements	9
Détail de la mutualisation	9
Données et bilan actuariels	10
Degré de couverture – fonds libres / découvert	11
Contact et information	12

Les chiffres figurant dans le compte de résultat, le bilan et les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent par conséquent ne pas correspondre exactement à la somme des composantes.

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

Actif	31.12.2024	31.12.2023
Placement	90 461 352	69 173 234
Placement réparti	90 229 751	68 852 387
Débiteurs	231 602	320 846
Total	90 461 352	69 173 234

Passif	31.12.2024	31.12.2023
Dettes	3 282 671	1 532 547
Prestations de libre passage et rentes	3 245 242	1 487 595
Autres dettes	37 430	44 951
Compte de régularisation passif	63 126	55 268
Cotisations reçues d'avance	63 126	55 268
Réserve de cotisations de l'employeur	507 635	299 928
Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation	507 635	299 928
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	83 297 727	67 078 997
Capital de prévoyance assurés actifs	71 388 047	54 645 479
Capital de prévoyance rentiers	11 708 766	12 091 820
Provisions techniques	169 217	123 208
Fortune libre entreprises affiliées	31 698	218 490
Réserve de fluctuation de valeur	3 310 193	206 494
Situation au 1er janvier	206 494	0
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice	3 103 699	206 494
Capital de fondation, fonds libres / découvert	0	0
Situation initiale	0	-2 041 775
Excédent de produits (+) / de charges (-)	0	2 041 775
Total	90 461 352	69 173 234

Compte d'exploitation

	2024	2023
+ Cotisations et apports ordinaires et autres	7 734 289	6 569 803
Cotisations des salariés	2 907 320	2 155 727
Cotisations de l'employeur	3 701 171	2 594 133
Prélèvement de la réserve de cotisations d'employeur pour le financement de cotisations	-144 802	-130 758
Primes uniques et rachats	791 144	237 528
	<i>Primes uniques</i>	0
	<i>Rachats</i>	237 528
Apports fortune libre entreprises affiliées	59 832	1 671 127
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur	352 509	0
Subsides du fonds de garantie	67 115	42 046
+ Prestations d'entrée	18 660 344	13 883 129
Apports de libre passage	18 580 344	13 883 129
Remboursements de versements anticipés propriété du logement/divorce	80 000	0
= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	26 394 633	20 452 932
- Prestations réglementaires	-1 684 411	-1 170 480
Rentes de vieillesse	-986 803	-1 024 075
Rentes de survivants	-78 367	-95 500
Rentes d'invalidité	-42 286	-30 851
Prestations en capital à la retraite	-576 955	-20 054
- Prestations extra-réglementaires	-313 740	-859 828
- Prestations de sortie	-9 406 934	-4 758 093
Prestations de libre passage en cas de sortie	-9 298 363	-4 182 579
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	-108 570	-575 514
= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-11 405 085	-6 788 401
+/- Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-16 426 436	-13 730 968
Capital de prévoyance assurés actifs	-16 742 568	-14 696 696
Capital de prévoyance rentiers	383 054	976 346
Provisions techniques	-46 008	73 729
Réserve de cotisations sans renonciation	-207 707	130 758
Fortune libre entreprises affiliées	186 793	-215 105
+ Produits de prestations d'assurance	1 077 969	301 010
Mutualisation des frais et risques	1 077 969	301 010
- Charges d'assurance	-1 682 712	-1 083 708
Mutualisation des frais et risques	-1 645 282	-1 056 711
Cotisations au fonds de garantie	-37 430	-26 997
= Résultat net de l'activité d'assurance	-2 041 632	-849 136
+ Résultat net des placements	5 142 321	3 095 327
+ Autres produits	3 058	2 229
Produits de prestations fournies	3 058	2 218
Produits divers	0	11
- Autres frais	-48	-151
= Excédent de charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	3 103 699	2 248 269
+/- Dissolution (+) / constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	-3 103 699	-206 494
= Excédent de produits (+) / de charges (-)	0	2 041 775

Bases et organisation

Forme juridique

Les employeurs s'affilient à la caisse commune (secteur privé) constituée au sein de la Fondation Profelia, afin d'assurer le personnel défini dans le plan de prévoyance contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Principaux actes et règlements

Contrats d'affiliation

Règlement d'organisation du 17 mai 2018*

Règlement de prévoyance professionnelle du 1^{er} janvier 2024*

Règlement sur l'encouragement à la propriété au logement du 1^{er} janvier 2021*

Règlement pour la liquidation partielle de la Fondation du 20 septembre 2012, validé par l'Autorité de surveillance

Règlement pour la liquidation partielle des caisses du 5 avril 2023, validé par l'Autorité de surveillance

Règlement pour les passifs de nature actuarielle du bilan du 31 décembre 2022

Règlement de placements, approuvé le 29 novembre 2018, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et ses annexes actualisées

Directive d'application du système de contrôle interne du 2 décembre 2022, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023

* disponible sur le site www.profelia.ch

Comité

La caisse de prévoyance a à sa tête un Comité de caisse commune qui est actuellement en cours de constitution.

Employeurs affiliés

En 2024, 243 employeurs sont affiliés à la caisse commune (secteur privé) de Profelia (167 en 2023).

Effectif

Assurés actifs

	2024	2023
Effectif initial	571	420
Variation	285	151
Effectif final	856	571

Pensionnés

	2024	2023
Effectif initial	38	41
Variation	3	-3
Effectif final	41	38

Pensionnés par type de rentes

	31.12.2024	31.12.2023
Conjoints / partenaires enregistrés survivants	3	3
Invalides	7	6
Rentiers	31	29
Enfants	0	0

Plan de prévoyance

Explication des plans de prévoyance

La Fondation propose des plans de prévoyance relevant de :

- La prévoyance professionnelle obligatoire minimale
- La prévoyance professionnelle obligatoire enveloppante
- La prévoyance professionnelle extra-obligatoire.

Les prestations minimales prévues par la LPP sont garanties dans le cadre des plans relevant de la prévoyance professionnelle obligatoire.

Pour les entreprises de dix salariés et moins, la Fondation propose, en règle générale, un catalogue de plans de prévoyance définis. Pour les plus grandes entreprises, la Fondation propose des plans de prévoyance à la carte.

Le plan de prévoyance fait partie intégrante du contrat d'affiliation conclu par l'employeur. Celui-ci confirme que son personnel, ou, si elle existe, la représentation des travailleurs, a approuvé le plan de prévoyance. Lors de l'existence d'un Comité de prévoyance paritaire, le choix et les modifications de la couverture de prévoyance relèvent de la décision de ses membres.

Financement, méthodes de financement

Le système de financement est propre à chaque contrat. Les plans de prévoyance définissent les cotisations dues ainsi que les modalités de calcul et la répartition entre employeurs et employés. La somme des cotisations de l'employeur doit être au moins égale à la somme des cotisations de tous les salariés.

Les employeurs et employés cotisent sous le régime de la primauté des cotisations.

Résultat des placements

Rendement sur le capital propre investi

	2024	2023
Rendement sur le capital investi	5 142 321	3 095 327

La performance des placements de Profelia est répartie mensuellement sur la base des capitaux effectivement mis à disposition pour la Fondation, les caisses communes et les caisses autonomes. Le taux de performance annuel net de l'ensemble des placements de Profelia s'est élevé à 6,4 % en 2024 (5,1 % en 2023).

Détail de la mutualisation

Produits d'assurance	2024	2023
Provision pour fluctuation des risques de décès et d'invalidité (5.5.2.1)*	74 846	18 014
Prestations réglementaires reçues de la Fondation	74 846	18 014
Provision technique pour fluctuation du risque de longévité (5.5.2.2)*	265 894	262 942
Coût des nouveaux cas de sinistres, versé par la Fondation	27 709	0
Compensation des risques, versée par la Fondation	238 185	262 942
Répartition du surplus	0	0
Provision technique liée au risque de conversion des rentes (5.5.2.3)*	737 229	20 054
Coût des nouvelles retraites, versé par la Fondation	737 229	20 054
Provision pour sinistre en suspens (5.5.2.5)*	0	0
Répartition du surplus	0	0
Fonds de sécurité (5.6)*	0	0
Répartition du surplus	0	0
Total des produits d'assurance	1 077 969	301 010

* Les numéros renvoient à l'annexe des comptes annuels.

Charges d'assurance	2024	2023
Provision pour fluctuation des risques de décès et d'invalidité (5.5.2.1)*	-508 641	-357 575
Cotisations de risque transférées à la Fondation	-508 641	-357 575
Provision technique pour fluctuation du risque de longévité (5.5.2.2)*	-30 495	-360 877
Libération de réserves suite à des fins de cas en cours en faveur de la Fondation	-30 495	-360 877
Provision technique liée au risque de conversion des rentes (5.5.2.3)*	-819 718	-136 751
Fonds transférés pour nouvelles retraites en faveur de la Fondation	-705 897	-20 054
Financement du taux de conversion par les caisses	-113 821	-116 697
Provision pour fluctuation des frais (5.5.2.4)*	-286 429	-201 509
Frais tarifaires transférés à la Fondation	-286 429	-201 509
Provision pour risque sinistre en suspens (5.5.2.5)*	0	0
Fonds transférés à la Fondation	0	0
Total des charges d'assurance	-1 645 282	-1 056 711

* Les numéros renvoient à l'annexe des comptes annuels.

Données et bilan actuariels

Données actuarielles

	2024	2023
Rémunération des avoirs de vieillesse	1.25%	1.00%
Rémunération complémentaire créditée et provisionnée	1.20%	0.00%
Taux minimal LPP	1.25%	1.00%
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	0.00%	0.00%
Rémunération de la fortune libre	0.00%	0.00%

Les bons résultats constatés sur les marchés financiers et la situation financière de la Caisse ont permis d'octroyer un intérêt complémentaire de 1,20 % aux assurés présents au 31 décembre 2024.

Bilan actuariel au 31 décembre

	31.12.2024	31.12.2023
Fortune de prévoyance disponible		
Total de l'actif	90 461 352	69 173 234
Dettes	-3 282 671	-1 532 547
Compte de régularisation passif	-63 126	-55 268
Réserve de contribution de l'employeur sans renonciation	-507 635	-299 928
Total de la fortune de prévoyance disponible	86 607 920	67 285 491
<i>sans réserve de cotisations avec renonciation à l'utilisation</i>	<i>86 607 920</i>	<i>67 285 491</i>
Obligations actuarielles		
Capital de prévoyance assurés actifs et invalides	71 388 047	54 645 479
Capital de prévoyance rentiers	11 708 766	12 091 820
Fortune libre entreprise	31 698	218 490
Total des capitaux de prévoyance	83 128 510	66 955 789
Provision pour adaptation des bases techniques	140 505	96 735
Provision pour abaissement futur du taux technique	28 712	24 786
Provisions pour participations aux excédents futures	0	0
Provision liée au risque de conversion en rentes	0	1 688
Total des provisions techniques	169 217	123 208
Total des obligations actuarielles	83 297 727	67 078 997
Surplus (+) / découvert (-)	3 310 193	206 494
<i>sans réserve de cotisations avec renonciation à l'utilisation</i>	<i>3 310 193</i>	<i>206 494</i>

Degré de couverture – fonds libres / découvert

Réserve de fluctuation de valeur

L'objectif de la réserve de fluctuation de valeur est fixé par le Conseil de fondation en pourcentage du total des engagements de prévoyance.

	31.12.2024	31.12.2023
Réserve de fluctuation de valeur initiale	206 494	0
Attribution (+) / dissolution (-) de l'exercice	3 103 699	206 494
Réserve de fluctuation de valeur au 31 décembre	3 310 193	206 494
Total des engagements de prévoyance	83 297 727	67 078 997
Objectif en pourcentage	14.1%	14.1%
Objectif	11 744 979	9 458 139

	31.12.2024	31.12.2023
Fonds libres (+) / découvert (-)	0	0
Solde initial	0	-2 041 775
Excédent de produits (+) / charges (-) de l'exercice	0	2 041 775

	31.12.2024	31.12.2023
Degré de couverture de la caisse	103.97%	100.31%
<i>sans réserve de cotisations avec renonciation à l'utilisation</i>	<i>103.97%</i>	<i>100.31%</i>

Outre l'intérêt complémentaire de 1,20 %, le résultat de l'année 2024 a permis de venir renforcer la réserve de fluctuation de valeur.

Contact et information

Vous trouverez de nombreuses informations à l'adresse www.profelia.ch. Sur ce site, vous pouvez également vous inscrire à un Espace personnel en ligne qui vous permet de faciliter vos démarches en lien avec Profelia.

Profelia, fondation de prévoyance

Caroline 9

Case postale 288

1001 Lausanne

Tél. 021 348 21 11

info@profelia.ch

www.profelia.ch

Gérée par  Retraites
Populaires